CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2020

I. Compte-rendu des Commissions

• Commission du Personnel du 7 juillet 2020 : Recrutement sur deux postes permanents provisoirement occupé par des agents contractuels (un poste en cantine, un poste en cantine et garderie). Quatre candidates ont été reçues. Deux ont retenu l'attention de la Commission et ont été proposées au Maire pour recrutement. La première a répondu favorablement et sera recrutée sur le poste d'adjoint technique en cantine. Nous sommes en attente de réponse de la seconde qui pourrait être intégrée par voie de mutation. La Commission a émis un avis favorable pour que soit proposé le recrutement d'un agent administratif en charge de la comptabilité pour travailler en « doublon » avec l'agent comptable dès avant le départ en congés maternité de cette dernière.

2020-029 Création d'un poste d'agent comptable saisonnier

Madame le Maire expose que l'adjointe administrative en charge de la comptabilité et des dossiers du personnel va partir en congés maternité en fin d'année. La période de confinement a contribué à une surcharge de travail momentanée. Madame le Maire, après avis favorable de la Commission du personnel demande la création d'un poste d'agent comptable saisonnier pour faire face au surcroît de travail dès maintenant et préparer le remplacement de l'agent comptable pendant la durée de son congé maternité.

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide de créer un poste d'agent comptable saisonnier à temps complet ouvert à partir du 1^{er} septembre 2020 et charge Madame le Maire de toutes les opérations nécessaires à ce recrutement.

Vote Pour: 19 Contre: 0 Abstention: 0

II. <u>Election des délégués et des délégués suppléants en vue de l'élection des sénateurs (délibération 2020-030)</u>

Madame le Maire fait procéder à l'élection des 5 délégués et 3 délégués suppléants de la commune en vue de l'élection des sénateurs qui se déroulera le 27 septembre 2020.

Sont élus délégués de la commune : Marie France DEVILLERVAL, Pierre BOS, Micheline DUONG, Gérard LEGER et Maria LECUIR.

Sont élus délégués suppléants de la commune : Joël TOLLU, Anita PILAIN et Jean-Marc GOEMAERE.

III. Révision des prix de la cantine et de la garderie (délibération 2020-031)

Madame le Maire expose au conseil Municipal les données suivantes : **CANTINE**

Coûts de fonctionnement du service

Coût des denrées27 562,44 €Soit 2,40 €/repasCharges de personnel59 262,87 €Coût total de fonctionnement98 811.49 €

Recettes 46 861,85 €

Fréquentation (période protocole sanitaire inclue)

11486 repas soit une moyenne de 101,65 repas par jour pouvant aller jusqu'à 120 enfants

GARDERIE

Coûts de fonctionnement du service

Charges de personnel 13 684,11 € Coût total de fonctionnement 22 179,12 €

Recettes 12 040,04 €

Fréquentation (période protocole sanitaire inclue)

Matin 1716 enfants soit 15,2 en moyenne Après-midi 1^{ere} heure 1287 enfants soit 11,4 en moyenne Après-midi 2^{ème} heure 524 enfants soit 4,6 en moyenne

Le Maire propose au Conseil Municipal de ne pas modifier les tarifs actuels.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de conserver sans changement les tarifs appliqués en cantine et en garderie.

Vote: Pour: 19 Contre: 0 Abstention: 0

IV. Questions et informations diverses

- La parole est donnée à Monsieur BOS qui indique que le TNI (tableau numérique interactif) pour l'école est commandé, l'entreprise Levasseur est chargée des branchements. L'installation est attendue pour la rentrée.
- D'autre part, il serait souhaitable de planifier une réunion de la commission environnement pour étudier des solutions pour le ramassage des branchages.
- ➤ La parole est donnée à Monsieur LEGER qui rapporte qu'il y a eu une rencontre avec le SEAPA Bray Sud pour les travaux de remise en état du tout-à-l'égout Rue Charles Gervais. La proposition d'éviter les travaux sur la route ne sera pas retenu en raison du caractère très humide du terrain. Le syndicat a également procédé à l'élection de son président et de ses vice-présidents. Les élus ont été reconduits dans leurs fonctions avec Monsieur Brout à la présidence.
- Les travaux sur l'école maternelle ont commencé et avance assez vite. Le pléxi du couloir de 1, 6 a été remplacé par du 3,6 opalin pour limiter les rayonnements et la chaleur. Les réparations supplémentaires demandées seront faites.
- La parole est donnée à Mame LECUIR qui invite cordialement les élus à participer aux cérémonies du 14 juillet. Le rassemblement aura lieu à 12h, 12h15 cérémonie accompagnée par le Show Bobbin's et suivi par un verre de l'amitié dans la salle polyvalente dans le respect des gestes barrières (tables écartées, biscuits en sachet...).
- La commission urbanisme environnement pour le ramassage des branchages et les problèmes d'adressage est fixée au 20 juillet à 19hoo.

Il est convenu, pour des questions d'audibilité des séances du Conseil, de réduire l'espace entre les conseillers et le public.

La séance est levée à 20H00